

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA D'EL-KSEUR
COMMUNE D'ELKSEUR
NIF : 099706409211028

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE MODIFICATIF

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, le président de l'APC d'El-kseur, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimale n° 09/2025, en date du 10 décembre 2025, qu'à l'issue de l'analyse des offres par la commission communale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, les projets sont attribués provisoirement comme suit :

Intitulé du projet	Entreprise retenue	Montant vérifié en DA/ TTC	Délai de Réalisation	Note technique	Critère de choix
Aménagement et revêtement en béton bitumineux de deux voies au lotissement Akal Aberkane menant au groupe scolaire, El-kseur.	EGTPH SAOUDI Md ARAB M'CHEDALLAH BOUIRA NIF : 17316420128311600000	14 325 220.00	03 mois	83 / 100	Offre la moins disante
Aménagement et revêtement en béton bitumineux de deux voies cité 152 lgts-El-kseur.		11 055 100.00	03 mois	83 / 100	Offre la moins disante
Aménagement et revêtement en béton bitumineux (cour cité des 50 lgts sociaux touchanine)-El-kseur.	Infructueux (dépassement de l'Autorisation de programme)				
Aménagement et revêtement en béton bitumineux d'un tronçon de la rue HAMAOUI Hamid -El-kseur.	Infructueux (dépassement de l'Autorisation de programme)				
Revêtement en béton bitumineux de la cour et axes coté SONELGAZ, Distriche et cité 55 lgts LSP.	EGTPH SAOUDI Md ARAB M'CHEDALLAH BOUIRA NIF 17316420128311600000	6 356 270.00	02 mois	36.5 / 70	Offre la moins disante

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel sus cité, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres dans un délai de **dix (10) jours**, qui suivent la publication du présent avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le dit recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Aussi, tout soumissionnaire désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre technique et financière peut se rapprocher du service Contractant, au plus tard **Trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de ce présent avis.

El-Kseur, le _____ /